

# Commission des Terrains, de l'environnement et de la forêt

Séance du 10 avril 2015

Présents : HOUOT Didier, PIERREL Cédric, PIQUEE Yannick, AIZIER Catherine, ROHR Michaël, LAMBOLEZ Gilbert.

Excusés : BRAUN Arthur, DIDIER Michel.

Absents : BLAISON Fabienne, GRAVIER Jérôme, VIOLLE Cyrille.

## **1°) Visite de l'appartement communal des bains douche aux restos du cœur :**

Logement situé à Zainvillers au 12 chemin du Daval à VAGNEY. Inhabité et présentant un état délabré. 67 m<sup>2</sup>, plancher chêne, 3 chambres, balcon, place de parking. L'estimation des domaines est à 37 000 €, avec possibilité de vendre plus cher ou moins cher (sur délibération motivée dans le second cas). La précédente municipalité avait estimé le coût des travaux de rénovation à environ 75 000 €. La commission propose de vendre ce bien, à un prix légèrement inférieur si c'est nécessaire. Il sera nécessaire de proposer le bien en priorité à la copropriété (une partie du bâtiment appartenant à des personnes privées).

## **2°) Visite de la parcelle n° AH 418 proche du collège de Vagney :**

Parcelle contigüe des parcelles du collège et de la propriété de M. Raphaël ROLLOT, qui souhaite l'acquérir pour agrandir sa propriété. Proche d'un étang. 500 m<sup>2</sup>, ce rachat pourrait permettre une revente ou une construction de l'acquéreur. Il est possible de vendre ce terrain au demandeur tout en lui interdisant toute construction (servitude de *non aedificandi* ajoutée à l'acte authentique de vente) en tant que terrain d'aisance seulement. Le demandeur pensait faire un échange entre ce terrain et un morceau de terrain lui appartenant sur lequel a été construite la chaufferie bois communale (empiètement de 5m<sup>2</sup>). Cette parcelle est entretenue régulièrement par les services techniques municipaux (tonte).

Une autre proposition pourrait-être de ne vendre qu'une moitié de cette parcelle (division en diagonale).

Avis :

-Pour la vente : 4 élus ;

-Contre la vente : 1 élu ;

-Pour la vente à moitié : 1 élu.

L'estimation des domaines est de 7 500 € (soit 15€/m<sup>2</sup>). Vu le potentiel de construction, le prix de vente proposé est de 15 000 €. La proposition au demandeur sera faite par courrier.

## **3°) Visite du terrain cadastré AN 576 rue des grands prés :**

3 accès à ce terrains : 1 piéton et 2 plus larges. Ce terrain fait une surface de 1741 m<sup>2</sup>. Estimation des domaines : 40 000 € (soit 23€/m<sup>2</sup>). Les lieux permettraient de construire plusieurs maisons d'habitation. En l'état actuel, la parcelle doit être terrassée et les voisins ont pris leurs aises. Les réseaux sont présents en limite de propriété depuis l'accès le plus large.

Il est proposé de diviser la parcelle en plusieurs terrains : une partie peu exploitable pour construction à proposer aux différents voisins (dont l'accès piéton) : 15€/m<sup>2</sup> (estimation des domaines pour terrain d'aisance), et une seconde partie à vendre en une seule unité pour construction d'une habitation, plus cher. Il sera vendu pour une résidence principale. Il convient de vérifier s'il existe des servitudes. La commission propose la mise à la vente sur cette formule. Un courrier sera adressé aux propriétaires voisins.